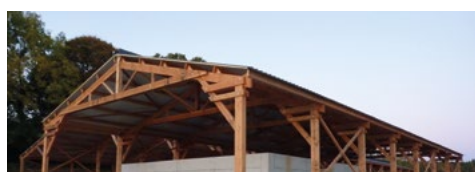


AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°81 - FÉVRIER 2021

MODERNISATION PAGE 2



**PCAE, PLAN DE RELANCE :
des opportunités pour
moderniser vos exploitations**

ACTUALITÉS PAGE 4

**Collectivités : rencontres avec
les élus des Communautés
de communes**

**Permis de chasse : session
spéciale agriculteurs**

AGENDA PAGE 5

**Journées transmission :
C'est le moment de poser
vos questions pour préparer
l'avenir de votre exploitation !**

**Du bio pour tous, à quel prix ?
Table ronde - débat**

FORMATIONS PAGE 6



**Retours d'expériences
et calendrier**

PCAE, plan de relance : des opportunités pour moderniser nos bâtiments d'élevage !



Avoir des
bâtiments
fonctionnels est
le gage d'efficacité
dans notre travail
d'éleveur. Efficacité
économique bien

sûr, mais c'est aussi par la
modernisation que l'on va réduire
la pénibilité au travail et augmenter
le bien-être de nos animaux.

Dans le Puy-de-Dôme nous avons
encore beaucoup de retard en la
matière, avec un parc de bâtiments
anciens (étables entravées par
exemple) qui reste trop important
et c'est là un véritable frein
à la production ! En effet, les
données recueillies dans notre
département le prouvent : les
exploitations qui ont réalisé des
investissements de modernisation
de leurs bâtiments d'élevages
ont - dans la grande majorité des
cas - des niveaux de production
par animal bien supérieurs à la
moyenne mais surtout, un niveau
de production ramené à l'unité
de main d'œuvre plus élevé, et
c'est bien là que tout se joue !

Alors continuons à investir dans
ce domaine et profitons au
mieux du Plan de Compétitivité
et d'Adaptation des Exploitations
agricoles (PCAE) qui continue dans
une version assez proche de celui
connu jusqu'alors ! Avec en plus,
désormais des financements pour
le bien-être animal et la biosécurité

dans le cadre du Plan de Relance
et des projets finançables dès
10 000 € d'investissements !

C'est un moyen de répondre aux
attentes sociétales dans le domaine
de l'élevage tout en améliorant
aussi nos propres conditions de
travail, sujet dont la société se
préoccupe parfois un peu moins...

Vous trouverez dans ce bulletin
un article pour vous aider à mieux
cerner quels financements sont
possibles pour vos projets, mais
je vous rappelle surtout que
les conseillers de la Chambre
d'agriculture sont là pour vous
aider à voir plus clair sur les aides
possibles et donc les investissements
finançables mais aussi pour
remplir avec vous les dossiers de
demandes d'aides nécessaires
(PCAE, plan de relance ...).

Ce travail est fait en collaboration
avec l'EDE63 qui intervient sur le
volet technique allant des conseils
sur les aménagements jusqu'à
l'élaboration des documents
de permis de construire.

**Alors n'hésitez pas, un projet
bien conçu et bien financé est la
clé d'une réussite assurée ! »**

Denis GUÉRIN

Vice-président de la Chambre
d'agriculture du Puy-de-Dôme

COVID19

Restez informé(e) des dernières mises à jour (attestations de déplacement, réglementation...) sur www.puydedome.chambre-agriculture.fr ou sur notre page Facebook : Chambagri63

PCAE, plan de relance : des opportunités à saisir pour moderniser votre exploitation d'élevage

Vous envisagez de moderniser votre bâtiment et/ou ses équipements ? C'est le moment d'engager la réflexion ! Un soutien est possible dès 10 000 € d'investissements.



LE PCAE : POUR DES INVESTISSEMENTS DE + DE 30 000 €

Vous connaissez déjà le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAE) en place depuis 2015 sur notre département.

Objectif : vous permettre d'améliorer la performance économique, environnementale et sociale de votre exploitation. **Vous êtes déjà près de 600 exploitations dans le Puy-de-Dôme à en avoir bénéficié.**

En 2021, ce PCAE pour des investissements de + de 30 000€ est à nouveau opérationnel.

Les critères sont dans les grandes lignes comparables aux années précédentes (entreprises éligibles, dépenses éligibles, conditions, grille de sélection, taux d'aide...). **Retrouvez toutes les modalités sur notre site Internet.**

Pour ce plan d'aide, il n'y aura qu'un seul appel à candidature pour 2021. Les dossiers de demande de financement complets devront être remis à la DDT avant le 30 juin 2021.

Le programme est prévu d'être reconduit pour 2022.

LE PLAN DE RELANCE : PACTE BIOSÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL - INVESTISSEMENTS À PARTIR DE 10 000 €

Nouveauté 2021 : le plan de relance - mesure biosécurité et bien-être animal - permet de financer des projets dès 10 000 €.

Destinée aux éleveurs toutes filières animales (abeilles, volaille, lapins, gibier à plumes, bovins, équins, ovins, caprins, porcins), cette mesure a pour objectif de vous permettre d'**investir pour renforcer la prévention des maladies, tout en permettant d'assurer une amélioration des conditions d'élevage au regard du bien-être animal.**

Les projets éligibles concernent les équipements de biosécurité, de bien-être animal et d'élevage plein air :

- Les projets de construction de bâtiments neufs, soit dédiés à l'agriculture biologique soit ouvrant un accès permanent à des espaces de plein air ou extérieurs permettant aux animaux de prendre de l'exercice – et répondant dans les deux cas impérativement aux obligations de biosécurité.
- Les projets comprenant exclusivement des investissements listés dans le socle national au titre du bien-être animal et / ou de la biosécurité.
- Les projets globaux de modernisation d'élevage présentant une ambition réelle d'amélioration de la biosécurité et du

bien-être animal (au moins 50 % des dépenses sont des investissements éligibles listés dans le socle national).

Retrouvez toutes les modalités sur notre site Internet.

Exemples d'investissements : Équipement ruches, système de régulation chauffage et ventilation en hors sol, aménagement des quais de chargement et aire d'attente, équipement de contention, aménagement et équipement de désinfection, amélioration de la luminosité, équipement pour le confort des animaux...

Les dossiers de demande de financement complets devront être remis à la DDT par 2 appels à candidatures :

- **Avant le 30 avril**
- **Avant fin été 2021** (date à préciser).

Les dossiers pourront être déposés au fil de l'eau. Les grilles de sélection sont modifiées pour permettre aux dossiers répondant aux critères d'éligibilité du pacte biosécurité-bien-être d'atteindre les points minimums pour présenter le dossier. Le programme est également prévu pour 2022.

PLAN DE RELANCE : tout ce qu'il faut savoir sur :
 Retrouvez toutes les modalités sur notre site Internet.



Et pour être sûr(e) de ne rien manquer sur les mesures du plan de relance, faites-vous connaître via notre formulaire en ligne.




LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET L'EDE VOUS ACCOMPAGNENT DANS LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR MENER À BIEN VOTRE PROJET BÂTIMENT :

1 Réflexion sur le projet

Diagnostic global d'exploitation 
Intégration de mon projet dans le fonctionnement de mon exploitation

2 Définition et faisabilité du projet

Conseil bâtiment 
Où construire ? Quel type de bâtiment pour répondre à mes attentes ?
Comment construire ?

Etude de faisabilité économique 
Comment financer mon bâtiment ?

3 Conception du bâtiment

Dexel Etat des lieux 
Est-ce que je suis aux normes sur la gestion de mes effluents ?

Permis de construire 
Conception des plans et demande du permis de construire

Dexel projet 
Quels sont mes besoins en capacité de stockage ?

Finalisation du dossier
de subvention 

Prévoir
1 AN
minimum

Devis
d'approche

Finalisation
des devis en
conformité à
la demande
de subven-
tion

4 Construction du bâtiment

1^{er}
contact
pour
mon
dossier
de subven-
tion
PCEAE



NE MANQUEZ PAS LES PORTES-OUVERTES BÂTIMENTS EN COMBRAILLES

Les 26 et 30 mars,
5 bâtiments bovins
viande à visiter.

Ce sera justement l'occasion de parler de votre projet de modernisation, d'échanger avec des conseillers de la Chambre ou de l'EDE ainsi qu'avec les éleveurs qui vous ouvrent les portes de leur ferme.

VENDREDI 26 MARS à 14h

> EARL Bennegent
Champigoux à MOUREUILLE

68 places, aire paillée intégrale, libre-service, faitage ouvert, contention, caméra. Utilisation plaquette bois en litière et en chauffage.

> Xavier CHENU
Chaillat à SERVANT

48 places, aire paillée + fosse sous caillebotis, faitage ouvert, brise vent. Bâtiment construction bois.

MARDI 30 MARS à 14h

> Christophe BÉRAUD
Le Bladeix à ST-PRIEST-DES-CHAMPS

56 places, aire paillée, caillebotis, relais de ventilation à écaille, caméra.

> GAEC MARNAT
Le Soup à NEUF-EGLISE

124 places, aire paillée intégrale, dôme éclairant, caméra. Bâtiment construction bois.

> GAEC LAMADON Bargheon
à ST-PRIEST-DES-CHAMPS

68 places, agrandissement d'une aire paillée et modification d'une étable entravée en aire paillée intégrale, faitage ouvert, brise. Utilisation plaquette bois en litière.

Contact : territoire Combrailles
04 73 85 82 43



Pour tout renseignement et accompagnement pour l'appui au montage de votre dossier de demande de subvention, contactez votre antenne en territoire ou l'équipe modernisation.

- Artense Cézallier-Sancy 04 73 79 58 72
 - Combrailles 04 73 85 82 43
 - Dômes Hautes Combrailles 04 73 65 92 69
 - Dore Bois Noirs et Livradois-Forez 04 73 82 09 74
 - Limagnes nord et sud 04 73 44 45 69
- modernisation@puy-de-dome.chambagri.fr / 04 73 44 45 73

BIOMASSE

ENQUÊTE : QUELLE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE MILIEU AGRICOLE ?

Dans un contexte énergétique et d'amélioration de consommation des énergies en pleine évolution au niveau national, la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme a décidé de mettre en place un recensement des consommations énergétiques dans le milieu agricole.

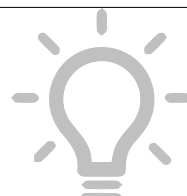
Cette enquête a pour but de récolter des données utiles et réutilisables pour mettre en place des outils de conseils et de

valorisations de systèmes énergétiques plus rentables et moins onéreux en terme de consommation de chaleur.

Merci de bien vouloir répondre à notre enquête en scannant ce QR CODE



Contact : Équipe modernisation :
04 73 44 45 95



COLLECTIVITÉS

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

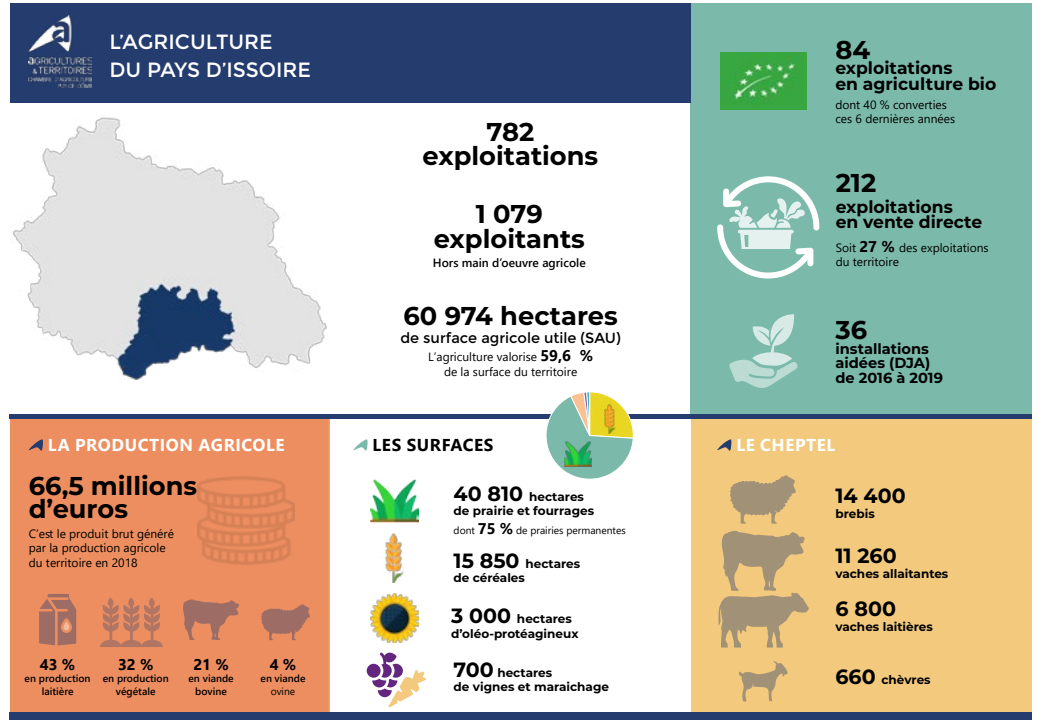
Les élus de la Chambre d'agriculture et du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) ont souhaité rencontrer les (nouveaux) élus des collectivités locales du département pour leur présenter notre agriculture départementale et ses enjeux. **À ce jour 11 rencontres ont eu lieu et les restantes sont programmées.**

Une agriculture créatrice de valeur pour l'ensemble de nos territoires ruraux

Pour illustrer la diversité de notre agriculture départementale, son poids économique et son attractivité à travers les installations, les élus de la Chambre ont présenté et commenté le portrait agricole de chaque collectivité. Les élus du CRPF ont aussi présenté le potentiel forestier des territoires et leur impact notamment en terme de stockage de carbone.

Une demande commune à tous les territoires : proposer aux consommateurs des produits locaux

La volonté des collectivités de développer la consommation en produits locaux a été abordée dans chaque rencontre. La demande en produits locaux est forte mais il est nécessaire de la quantifier et la planifier dans le temps.



Portrait agricole du Pays d'Issoire. Retrouvez les portraits de chaque Communauté de communes sur notre site Internet.

Voici quelques-uns des enjeux phares abordés avec chaque collectivité :

- La communication sur les métiers de l'agriculture pour Thiers Dore Montagne
- la concertation avec les agriculteurs sur la voie verte pour Plaine de Limagne
- la production d'ail pour la déshydratation sur Agglo Pays d'Issoire
- l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux pour Sioule et Morge
- la gestion de l'eau sous un aspect multi-usages pour Clermont Auvergne Métropole
- Le manque d'abattoir de proximité pour Dôme Sancy Artense
- La thématique bois haies forêt sur Billom Communauté
- La communication positive sur l'agriculture auprès du grand public pour Chavanon Combrailles et Volcans
- L'emprise forestière et le morcellement parcellaire pour Ambert Livradois Forez

CHASSE

PERMIS DE CHASSE : SESSION SPÉCIALE AGRICULTEURS

Dans le Puy-de-Dôme comme ailleurs, vous êtes de moins en moins d'agriculteurs à chasser. En France seuls 8,5 % des chasseurs sont agriculteurs.

La Fédération départementale des Chasseurs, en partenariat avec la Chambre, met en place, cette année encore, une session spéciale du permis de chasser pour les agriculteurs.

L'objectif : vous faciliter l'accès à la pratique de la chasse afin de pouvoir améliorer la prise en compte de vos problématiques par les chasseurs mais aussi pour que vous puissiez mieux

appréhender les enjeux et difficultés liées à l'activité cynégétique.

Comment ça marche ?

Les formations théoriques et pratiques vous seront dispensées gratuitement et spécialement par la Fédération des Chasseurs. **Les 2/3 des frais d'inscription sont pris en charge** (1/3 par la Fédération des Chasseurs et 1/3 par la Chambre d'agriculture).

Le processus d'obtention du permis de chasser reste quant à lui classique et identique à celui des autres candidats, avec un examen réalisé par un Inspecteur de l'Office National de la Biodiversité.

Contact : Fédération des Chasseurs
04 73 74 63 50
lucia.riat@chasse63.com

RÉGULATION À TIR DES CORVIDÉS

Dans le cadre de la régulation des populations de corvidés d'avril à juillet 2021, les demandes de destruction à tir sont à effectuer dès à présent.

- Les sociétés de chasse feront leur demande auprès de la Fédération.
- Les demandes individuelles sont à effectuer auprès de la DDT. Vous pouvez télécharger le formulaire de demande sur le site de la Fédération de chasse du Puy-de-Dôme.

À NE PAS MANQUER

Les rendez-vous **sur le terrain** seront tributaires de l'évolution des mesures sanitaires, **nous vous conseillons de vous inscrire auprès de votre territoire pour connaître les différentes modalités d'organisation.**

RÉUNIONS TRANSMISSION

RAPPEL : rendez-vous transmission en cours sur le département ! C'est le moment de poser vos questions pour préparer l'avenir de votre exploitation !

- **Mercredi 10 février à ST-JUST**
Filière bovins lait avec la présence de la laiterie Thuaire
RDV sur l'exploitation de Florian CHYSCLAIR, lieu-dit Plagne
Contact : 04 73 82 09 74
- **Jeudi 11 février à 13h30**
WEBINAIRE OVINS avec les coopératives Copagno et Cyalin
>>> Inscription obligatoire auprès de votre PRA : 04 73 65 92 69
- **Vend. 12 février à AIGUEPERSE**
Filière grandes cultures avec la coopérative Limagrain
RDV sur l'exploitation de Nicolas CHATARD, 31 bis av. des Résistants, Domaine de Palma à Aigueperse
Contact : 04 73 44 45 69
- **Jeudi 18 février à 09h30**
au BREUIL-SUR-COUZE RDV au lycée agricole à St-Quentin
Contact : 04 73 44 45 69
- **Jeudi 18 février à 13h30**
à PICHERANDE RDV à la mairie
Contact : 04 73 79 58 72

DU BIO POUR TOUS, À QUEL PRIX ?

TABLE-RONDE - DÉBAT
Jeudi 25 février de 10h à 12h à la Chambre d'agriculture à Aubière.

Pour qui ? Les agriculteurs biologiques ou en projet de conversion, toutes productions confondues.

Un débat avec qui ? La table ronde réunira différents acteurs de la filière :

- David CHAUVE, président de la Chambre d'agriculture
- **Des producteurs bio :**
Sabine THOLONIAT productrice de lait à Thiers et Emmanuel RENARD en grandes cultures à Antoingt.
- **Des opérateurs de la commercialisation :**
SODIAAL collecteur et transformateur de lait ;
SICABA entreprise d'abattage et de mise en marché de viande avec son directeur Luc MARY ;
AUVABIO association de producteurs de fruits et légumes avec Patrice GOUTAGNY.
- **Des opérateurs de la distribution :**
BIOCOOP Lempdes (M. RAYNAUD) ;
LECLERC La Pardieu (M. GREGORIS directeur adjoint) ;
AUVERGNE BIO DISTRIBUTION qui approvisionne la restauration hors domicile (Mme CARTONNET).
- **Une collectivité qui développe les repas bio dans sa cantine scolaire :** Michelle GAIDIER
maire de St Bonnet près Orcival.



Les intervenants expliqueront ce qu'ils ont mis en place en faveur de la bio et échangeront avec vous sur les conditions nécessaires au développement et à la pérennité d'une filière en circuit long.

2 possibilités pour suivre le débat :

- assister au débat en présentiel, à la Chambre d'agriculture à Aubière. *Nombre de place limité.*
- Suivre le débat à distance depuis votre smartphone ou votre ordinateur et poser vos questions par messages instantanés.

>>> Pour les 2 formules, une inscription est obligatoire

au 04 73 44 45 52 ou en scannant le QR CODE.



Contact : 04 73 44 45 52

2ème VENDREDI DE L'AGRO

L'équipe agro vous donne rdv sur une exploitation chaque 1^{er} vendredi du mois

Vendredi 05 mars de 10h à 12h sur la parcelle d'essai colza de Didier MANLHIOT à Varennes-sur-Usson,
Lieu-dit la Fouilhouze (à gauche de la D996 entre Varennes et Sauxillanges)

Réussir son colza : des leviers agronomiques à explorer

- Retour d'expériences (DEPHY) : date de semis, travail du sol, association du colza à des légumineuses gélives et permanentes, mélange variétal,
- Repères clés de l'itinéraire technique pour un colza robuste
- Visite essai colza associé à des légumineuses (DESCINN)
Avec la participation de Terres Innovia et Limagrain semences

Contact : territoires limagnes 04 73 44 45 69

L'EAU PROJET D'AVENIR, QUELLES DÉMARCHES ?

Vendredi 05 mars matin en territoire Dore Bois Noirs (lieu à définir)

Au programme :

- Ce qu'il est possible de faire et comment le faire : stockage de l'eau, captage de source, forage, zones humides, le cours d'eau,...
- Si j'ai un projet, quelles démarches dois-je suivre et qui sont mes interlocuteurs ?

Intervenants : Conseillers eau de la Chambre d'agriculture et DDT police de l'eau.

Inscription obligatoire pour connaître les modalités d'organisation : 04 73 82 09 74

La formation, clef d'une plus grande autonomie technique et décisionnelle !

Développer son autonomie de décision, appréhender de nouvelles techniques, avoir les bonnes informations et les bons conseils, analyser ses méthodes de travail... la formation est un levier pour vous permettre de relever les défis que vous rencontrez sur vos exploitations. C'est aussi un lieu d'échanges et de partage autour de sujets communs, plus que bienvenu en ce moment.

En 2020, la crise sanitaire a fortement limité notre capacité à vous rassembler. Malgré tout, en adaptant notre organisation, dans le respect des mesures sanitaires nous avons réussi à maintenir un maximum de formations en présentiel.



Formation Conservation des sols



Retour sur 2 formations

LA FORMATION EN 2020



1255
stagiaires

150
sessions réalisées



90%
de taux de satisfaction



JE PILOTE MON EXPLOITATION LAITIÈRE PAR UNE RÉFLEXION SUR SA MAIN D'ŒUVRE

Les agriculteurs qui composent le groupe **Coût de production Bovin lait** secteur Olliergues-Thiers se sont réunis mi-décembre pour une nouvelle journée de formation.

Ce groupe qui existe maintenant depuis quelques années se retrouve périodiquement pour travailler sur les chiffres de leur exploitation et sur les références de leur élevage.

Pour cette session, le thème tournait autour de **la place de la main d'œuvre en élevage laitier**. Il s'agissait de connaître et d'anticiper les solutions d'évolution des ressources humaines, de mesurer l'impact de la présence d'un salarié ou d'un nouvel associé sur une exploitation, d'identifier les stratégies d'adaptation et de définir un plan d'action.

Dans un premier temps les stagiaires présents ont pu appréhender les différents types de contrats qui existent dans le monde du travail (CDD, CDI, CTI...) et les réglementations qui en découlent.

Aurélien CLAIRET, chargée de mission emploi, intervenante lors de cette formation, a insisté sur l'importance de la présence d'une fiche de poste, qui permet de cibler les missions et qui sécurise aussi bien l'employeur et l'employé.

La fiche de paye a été décortiquée. Les stagiaires ont aussi eu un aperçu du coût d'un salarié sur une exploitation.

L'après-midi, les stagiaires ont pu travailler sur leurs chiffres en réalisant eux même des calculs quant à l'impact de la présence d'un salarié ou d'un nouvel associé sur leur ferme.

Les modifications les plus significatives au niveau du résultat de l'exploitation sont à voir dans le montant des charges sociales à payer. **Les stagiaires sont repartis avec un plan d'actions construit au fil de la journée.** Cependant il est clair que l'embauche d'un salarié ou l'entrée d'un associé sur une exploitation ne se décide pas au dernier moment. Le maître mot est l'anticipation !



JE DIVERSIFIE MON EXPLOITATION CÉRÉALIÈRE EN CULTURES LÉGUMIÈRES DE PLEIN CHAMP



En limagne, vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir vous diversifier pour créer de la valeur ajoutée sur votre exploitation. L'arrêt de la betterave, le changement climatique et les attentes sociétales sont autant de facteurs à l'origine de ce dynamisme local sans précédent.

De nombreuses filières se développent.

Les légumes de plein champ apparaissent comme des productions pertinentes, à forte valeur ajoutée et pour lesquelles la demande des consommateurs en production locale est en pleine expansion (notamment avec le Projet Alimentaire du grand Clermont et du PNR Livradois Forez).

Pour assurer le déploiement de ces productions sur le département, il est nécessaire que les agriculteurs acquièrent des compétences techniques précises pour optimiser les productions.

En décembre, 14 agriculteurs se sont formés avec la Chambre d'agriculture sur les techniques de productions légumières, grâce à l'expertise de Thierry DANSETTE, conseiller légumes plein champs et maraîchage à la Chambre du Rhône. Une 3^e journée est prévue sur le terrain en juin 2021.

Nicolas CHATARD, agriculteur à Aigueperse.

Pourquoi avez-vous suivi cette formation ?

J'ai commencé la production de légumes en 2019-2020 sans vraiment connaître ces productions. C'est un tout autre métier que la production de céréales. Il était donc pour moi très important d'acquérir de la compétence technique pour m'améliorer. Grâce à cette formation, j'ai pu analyser mes résultats obtenus et les comparer aux

références existantes dans d'autres départements, où les productions légumières sont beaucoup plus présentes. J'ai pu avoir des réponses techniques par rapport à ce que j'ai fait, identifier mes erreurs et les marges de progrès pour les années à venir. J'ai aussi découvert d'autres cultures que je n'aurais probablement pas tentées. Mais en découvrant leurs itinéraires techniques, je me pose maintenant la question de leur faisabilité sur ma ferme.

En quoi l'expertise d'un conseiller est-elle importante ?

Pouvoir se référer à un conseiller spécialisé en production de légumes est essentiel pour que l'on s'améliore. Notre formateur a suivi de nombreuses exploitations tout au long de sa carrière. Il a ainsi pu nous transmettre les bonnes et mauvaises expériences, ce qu'il faut et ne faut pas faire. Avoir un conseiller proche de chez nous et compétent serait la meilleure manière de se perfectionner, afin de pouvoir poser les questions que l'on a tout au long du cycle de la culture. La formation est de toute façon une excellente entrée en matière.

Quel avantage retirez-vous de vous former près de chez vous ?

*Avoir des formations proches de chez moi me permet de dégager du temps par rapport au temps disponible sur mon exploitation. Je peux mieux m'organiser car les temps de trajets sont moins longs. Toutes les personnes en formation sont du même secteur. Il est donc plus simple d'échanger et d'analyser les pistes d'améliorations techniques, que si nous étions tous sur des secteurs complètement différents. Nous pouvons même **dégager des réflexions collectives autour de nos problématiques communes.** »*

LE CALENDRIER DES FORMATIONS DU MOMENT :



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Inscription : 04 73 44 45 52

> **Je pilote mon exploitation laitière bio avec la multi-performance pour gagner en efficacité** (2j) - 02 et 16 mars à Aubière

CIRCUITS COURTS TRANSFO - AGRITOURISME

Inscription : 04 73 44 45 52

> **Je construis le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) de ma fromagerie - Niveau 2** (1 j) - 16 février à Aubière

> **Je maîtrise l'alimentation de mes volailles fermières** (2j) - 23 février et 02 mars à Aubière

> **Je construis le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) de mon atelier de transformation végétal, petits fruits - Niveau 2** (1j) 09 mars à Aubière

> **Je maîtrise l'affinage de mes fromages et les accidents de fromagerie** (2j) - 25 et 26 mars à Aubière

CULTURES AGRONOMIE

> **Je renouvelle mon Certiphyto décideur-opérateur** (1j) - Plusieurs sessions - Pré-inscrivez-vous

> **Je lutte durablement contre les adventices** (2j) - 16 février et 05 mars à Aubière - (04 73 44 45 69)

> **J'obtiens l'agrément CERTIPHYTO** (2j) - 22 février et 10 mars (04 73 65 92 69)

> **J'améliore la santé économique de mes cultures** (2j) - 04 et 18 mars (04 73 44 45 69)

> **Je comprends mes analyses de sol et j'adapte ma fertilisation** (1j) - 11 mars (04 73 44 45 69)

> **Je fais de la conservation des sols un atout pour mes cultures** (2j) - 2 sessions :

- 16 mars et 20 avril à Ambert (04 73 82 09 74)
- 23 mars et 27 avril à Pontaurmur (04 73 85 82 43)

> **Je comprends mon sol par la reconnaissance des plantes** (2j) - 2 sessions :

- 16 mars et 23 avril à St-Gervais (04 73 85 82 43)
- 17 mars et 14 avril à Aubière (04 73 44 45 69)

#avanceavectachambre

Boostez vos performances avec la formation

Consultez toute l'offre de formations 2020/2021 et pré-inscrivez-vous en ligne sur www.puydedome.chambre-agriculture.fr/se-former



Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.

Vous êtes en situation de handicap ? Prenez contact avec le service formations (04 73 44 45 54) afin d'envisager les aménagements possibles et personnaliser votre accueil.

← Formations agriculture biologique, circuits courts et agronomie cultures en page 7

GESTION DE L'EXPLOITATION

> **Je clarifie la stratégie d'avenir de mon exploitation (3j)** - 1^{er}, 10 et 23 mars à Aubière (04 73 44 45 69)

> **Je sais expliquer mon métier en toutes situations (1,5j)** - 5 sessions :

- 8 mars et 8 avril à Aubière (04 73 44 45 69)
- 9 mars et 9 avril à Thiers (04 73 82 09 74)
- 10 mars et 13 avril en St-Gervais (04 73 85 82 43)
- 11 mars et 7 avril à Rochefort-Mgne (04 73 65 92 69)
- 12 mars et 8 avril à Besse (04 73 79 58 72)

ÉLEVAGE

> **Je me perfectionne aux pratiques manuelles traditionnelles en élevage bovins (2 j)** - 2 sessions :

- 16 et 23 fév. à Ambert (04 73 82 09 74)
- 18 et 25 fév. à Rochefort-Mgne (04 73 65 92 69)

> **Je m'initie aux pratiques manuelles traditionnelles en élevage (2 j)** -

- 17 et 24 fév. à St-Gervais (04 73 85 82 43)
- 18 et 25 fév. à Rochefort-Mgne (04 73 65 92 69)

> **Je pilote mon exploitation allaitante et je gagne en efficacité sur la fertilisation (2 j)** - 2 sessions

- 19 fév. et décembre à St-Gervais (04 73 85 82 43)
- 09 et 25 mars à Besse ou Rochefort-Mgne

> **Je pilote mon exploitation laitière pour adapter mon système d'exploitation aux évolutions (2j)** - 24 février et 10 mars à Compins (04 73 79 58 72)

ÉLEVAGE suite

> **Je gère mieux l'herbe en élevage allaitant (2,5J)** - 25 février, 1er avril et 4 et 27 mai à Condat-en-Combrailles (04 73 85 82 43)

> **J'obtiens mon certificat de qualification gazage des taupes (PH3) (2j)** - 25 et 26 fév. en Bas Livradois (04 73 82 09 74)

> **Je dresse mon chien de troupeau (2j)** - 23 mars et 08 avril à Ambert (04 73 82 09 74)

INSTALLATION

Inscription : 04 73 44 45 49

Toutes les formations ci-après ont lieu à Aubière.

> **Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation (1 jour)** 2 sessions : 23 février ou 23 mars

> **J'analyse la production de viande bovine (1,5j)** - 25 et 26 février

> **J'analyse la production de lait (1,5j)** - 04 et 05 mars

> **Futur éleveur je maîtrise le sanitaire (1j)** - 09 mars

> **Je réussis mon installation par une bonne connaissance de mon environnement professionnel (1j)** - 11 mars

> **Je réussis mon installation en société (2j)** - 22 et 25 mars

> **Je deviens maraicher (3j)** - 26, 29 et 31 mars

> **Je signe, je m'engage (1j)** - 30 mars

> **Je suis chef d'entreprise demain (2j)** - 1^{er} et 02 avril

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRE D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Nouvelle adresse :
Ribeyre Hte, ancienne RN89
63210 Rochefort-Mgne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagne nord et sud
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Perm. au Breuil/Couze le jeudi matin
Lycée St-Joseph - 63340 Le Breuil/Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Bois Noirs et Livradois-Forez
19 av. de Lyon - 63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Perm. à Thiers le lundi
Rue Baruptel - La Croix blanche
63300 Thiers - Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication
Baptiste ARNAUD

Comité de rédaction
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)
Camille TROSSIAN (communication)

Conception et rédaction
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Janvier 2021
© Photos : CA63 - Flaticon

Impression
Imprimerie Porçu - Cournon (63)
Papier issu des forêts gérées durablement

ISSN : 2880-0950